

Adaptabilité des stratégies de pêche artisanale (Guinée)

Stéphane Bouju

socio-anthropologue

Jean-Marc Écoutin

biologiste des pêches

En Guinée, l'activité de la pêche artisanale maritime se développe diversement le long de la façade maritime, caractérisée par l'écosystème de mangrove (carte, p. 77). On peut considérer que la panoplie des techniques de pêche artisanale utilisée par les différents groupes de pêcheurs travaillant tant sur le plateau continental que dans la zone littorale est diversifiée, puisqu'elle se compose de la majorité des catégories de techniques de pêche distinguées dans les classifications actuellement reconnues (NEDELEC, 1982 ; BRANDT, 1984).

Vers la fin des années quatre-vingt, un certain nombre de travaux sur la pêche artisanale côtière se sont orientés vers ces différentes techniques (LOOTVOET, 1988 ; SALLES, 1989 ; DOMALAIN *et al.*, 1989 a et b). Par la suite, les études ont porté sur la dynamique de l'activité de la pêche artisanale en adoptant des approches autant d'ordre halieutique (ÉCOUTIN *et al.*, 1993 ; CHAVANCE *et al.*, 1994 ; ÉCOUTIN *et al.*, sous presse) ou économique (LOOTVOET *et al.*, 1995 a et b) que social (GOUJET *et al.*, 1992 ; BOUJU, 1994, 1995).

À partir des descriptions des diverses techniques observées le long du littoral guinéen, six catégories furent reconnues comme dominantes dans les recensements effectués sur ce secteur de la pêche (LOOTVOET, 1988 ; DOMALAIN *et al.*, 1989 a et b ; CHAVANCE *et al.*, 1994) : les filets maillants avec les différentes variantes habituelles (dérivant, encerclant et calé), les filets tournants, les engins soulevés ou retombants, enfin les lignes et les palangres. Ces techniques et leurs différentes variantes sont diversement utilisées à partir des villages et campements situés le long du littoral ou sur les îles adjacentes.

Chaque type d'unité de pêche organise son activité en fonction de contraintes multiples. Les contraintes d'ordre technique concernent la dimension de l'embarcation, ses qualités de navigation, ses capacités de mobilité et d'éloignement de la côte, la taille du filet embarqué, l'effectif de l'équipage nécessaire à la navigation et à la manipulation des engins, etc. Elles conditionnent en partie les pratiques de pêche, tel type de pirogue et d'engin de capture déterminant l'organisation de l'activité de l'unité de pêche.

L'étude de la mise en œuvre des techniques de pêche permet notamment d'analyser les différentes pratiques de l'activité : on est ici à l'interface entre la panoplie technique, les pratiques des communautés de pêcheurs, les zones de pêche et les espèces pêchées. Des thèmes comme la complémentarité ou la concurrence entre différentes pratiques, les enjeux et conditions de l'appropriation de l'espace aquatique et les stratégies différenciées adoptées par les différents groupes de pêcheurs peuvent être abordés. L'unité d'analyse privilégiée est la combinaison pirogue-engin-equipage.

À partir de quelques exemples pris dans l'ensemble des principales flottilles de la pêche artisanale guinéenne, une étude des modes d'exploitation est proposée, portant sur les caractéristiques techniques et sociales des unités de pêche, la composition spécifique des captures, la variation temporelle des captures et des activités, la diversité des tactiques permettant de dégager la marge de manœuvre stratégique de chaque type d'unité. L'objectif est d'élaborer une typologie des zones de pêche tout en faisant référence au système de représentation émique de la spatialisation des activités. La notion de technotope paraît la plus opératoire (même si elle reste imparfaite) pour rendre compte des contraintes, de la diversité, de la dynamique, de la simultanéité, de la complémentarité ou concurrence des accès et usages des ressources halieutiques de Guinée et donc de l'interaction entre les flottilles artisanales opérant dans ce pays.

L'unité de pêche *flimbote-reggae*

Parmi les unités de pêche travaillant le long du littoral guinéen, les unités *flimbote-reggae* sont les plus remarquables par la taille de leur équipage et par la longueur des embarcations et des filets utilisés.

La *flimbote* est une embarcation à membrures et bordés, très colorée, possédant une double étrave et propulsée par un moteur de 25 à 40 ch installé dans un puits. Le *reggae* est un engin de pêche qui appartient à la



Halage du filet *reggae*
en fin d'action de pêche.

IRD/S. Bouju

catégorie des filets tournants et enveloppants (BRANDT, 1984) ; on le destine à la capture d'espèces pélagiques dont les bancs sont préalablement repérés (pêche de nature active), puis encerclés. Le filet, en raison de sa chute souvent importante l'amenant à toucher le substrat, empêche le poisson de fuir par-dessous. En Guinée, ce type de filet est de dimension non négligeable puisqu'il mesure 1 000 à 1 200 m de long pour une chute de 40 à 45 m et un maillage étiré d'environ 50 mm.

L'équipage nécessaire à la manœuvre d'une telle unité est constitué en moyenne d'une vingtaine de pêcheurs que l'on peut partager en deux groupes en fonction de leur statut et de leur rôle à bord de l'embarcation. Il y a ceux dont le rôle est parfaitement individualisé (par exemple le motoriste, le capitaine ou encore le chercheur de poisson), chacun de ces rôles étant identifié par un terme vernaculaire précis. En général, à ces postes correspond un statut particulier en fonction notamment du savoir-faire technique hautement valorisé et reconnu par le groupe socioprofessionnel des pêcheurs. L'autre groupe de pêcheurs se compose de manœuvres non spécialisés travaillant dans ce secteur plus par opportunisme économique conjoncturel que par vocation ou tradition (ÉCOUTIN *et al.*, 1993 ; BOUJU, 1994).

Le filet *reggae* est un engin de pêche remarquable, car il est le résultat d'une évolution locale d'un filet importé. Son origine est un filet maillant encerclant apporté par les Ghanéens qui l'utilisèrent sur la quasi-totalité des côtes d'Afrique de l'Ouest. En Sierra Leone, les pêcheurs temne se

Les outils

Le filet

réapproprièrent cette technique en adaptant l'engin à leurs pratiques et aux conditions locales de pêche. Bien que des pêcheurs ghanéens travaillèrent en Guinée durant quelques années, ce furent les pêcheurs migrants sierra-léonais qui l'adaptèrent pour en faire l'engin utilisé maintenant et initièrent les pêcheurs guinéens à son maniement.

Les modifications les plus importantes ont été apportées par les pêcheurs sierra-léonais au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt, avec l'augmentation de la chute du filet, la diminution de la taille des mailles et la mise en place d'un équivalent à une poche de senne permettant la capture du poisson en évitant le plus possible son maillage. En 1989 et 1990, de nombreuses variantes, plus ou moins accomplies, coexistaient le long du littoral guinéen : certains filets avaient une chute plus faible et (ou) le filet était monté pour répartir les surfaces de maillage ou d'enveloppement de différentes façons. Outre ces caractéristiques techniques, l'utilisation différait en fonction des groupes de pêcheurs (taille des équipages, dimension de l'embarcation) qui l'utilisaient ou des caractéristiques des zones de pêche exploitées (ce facteur influence plus particulièrement la dimension de la chute). À ces premières différences s'ajoutent des variations dans les pratiques, telles que l'utilisation éventuelle de techniques sonores pour effrayer le poisson et le forcer à se mailler.

La mise en œuvre du filet *reggae* à bord des *flimbote* exige un équipage important dont certains membres doivent assurer des postes techniques très précis (ÉCOUTIN *et al.*, 1993). La composition sociale de ces équipages a évolué ; longtemps exclusivement d'ethnie temne et plus généralement de nationalité sierra-léonaise, ils comptent, depuis la seconde moitié des années quatre-vingt, de plus en plus de Guinéens (essentiellement des Soussou) qui occupent parfois des postes stratégiques. Cette évolution récente s'explique par le retour au pays de Guinéens exilés ou de leurs enfants nés à l'étranger, rapatriés pour qui la pêche est un secteur économiquement viable. Par ailleurs, de nombreux pêcheurs migrants léonais, installés de longue date en Guinée et rassurés par le développement du processus démocratique, décident de s'installer définitivement en Guinée où ils ont généralement fondé une famille en s'alliant à une lignée guinéenne (BOUJ, 1991).

La pirogue

¹ Le terme soussou *flimbote* viendrait de l'anglais *fishing boat*.

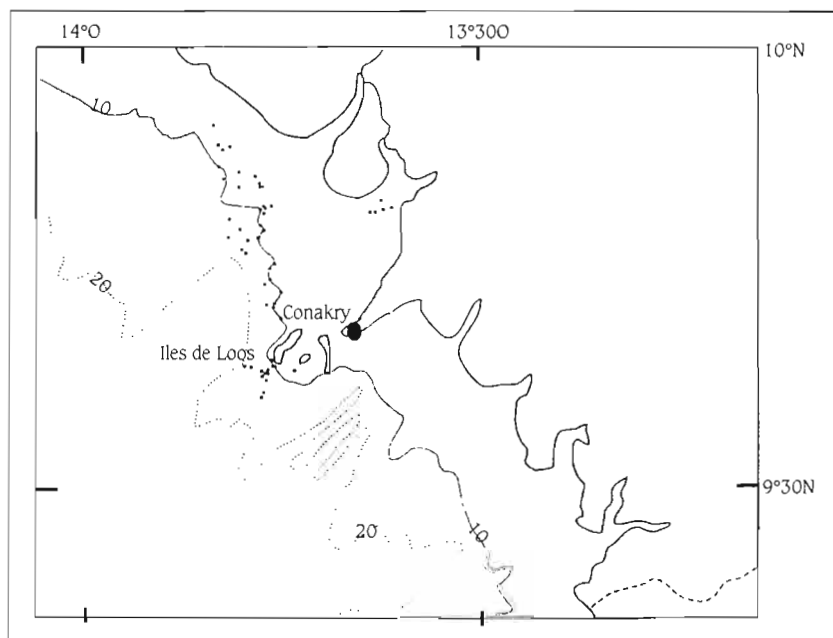
La *flimbote*¹ a, elle aussi, une origine ghanéenne. Elle est issue de la grande pirogue monoxyle utilisée par les pêcheurs fanti venant du Ghana lors de leurs migrations. L'évolution de la pirogue monoxyle ghanéenne vers la pirogue à membrures observée sur les côtes de Sierra Leone et de Guinée tient aux conditions locales de construction et notamment à l'ab-

sence de grands arbres sur les rivages de Sierra Leone. Dans le contexte régional de mise en place des indépendances nationales, les importations d'un pays vers l'autre devenaient plus compliquées; de plus, il existe sur place, en Sierra Leone, une forte tradition de charpentiers de marine capables de construire des embarcations à membrures pouvant se substituer sans problème majeur aux monoxyles. L'actuelle pirogue *flimbote* est le produit d'une adaptation à des contraintes d'ordre environnemental, socio-technique et politico-institutionnel (Bouju, 1992).

L'enregistrement des coups de pêche effectués entre janvier et avril 1993 par les unités utilisant le filet *reggae* montre qu'elles exploitent des zones principalement centrées sur l'isobathe 10 m (fig. 23). Les coups de pêche décrits furent effectués par des unités provenant de trois des débarcadères de la presqu'île de Conakry. Les observations collectées par des enquêteurs embarqués montrent que, pendant la période étudiée, l'ensemble des unités *flimbote-reggae* recensées dans la région de Conakry exploitait ce secteur du littoral (situé soit au nord-ouest de la presqu'île de Conakry, soit à l'ouest des îles de Loos) à l'exclusion de tout autre. Ce schéma de concentration de la flottille *flimbote-reggae* semble moins marqué en saison des pluies, où les points de pêche sont multiples du fait de la plus grande dispersion du poisson.

Les zones de pêche

FIG. 23 — Localisation des différents coups de senne réalisés entre janvier et avril 1993 par les unités *flimbote-reggae* du débarcadère de Landréah (50 enregistrements, 20 jours d'enquête). En pointillé, les isobathes de 10 m et 20 m.



La concentration de flottilles, homogènes du point de vue des techniques, sur une zone de pêche relativement délimitée est d'ailleurs une constante en Guinée. Ce phénomène est observé pour la grande majorité des techniques, car il renvoie à des relations d'entraide et de sécurité entre pêcheurs travaillant à partir d'un même site de débarquement ou simplement entre pêcheurs ayant les mêmes bonnes raisons d'être au même endroit sans se gêner.

Captures et espèces cibles

² Le terme « tactique » est considéré ici comme l'ensemble des moyens mis en œuvre pour obtenir un résultat, à savoir la capture de l'espèce cible (FERRARIS, 1995).

Au sein des unités de pêche *flimbote-reggae*, cette tactique correspond principalement à une décision quotidienne d'aller travailler sur une zone particulière de pêche.

L'étude de la composition des débarquements réalisés par ces unités de pêche indique la dominance importante de deux espèces de la famille des clupéidés (fig. 24) : l'ethmalose qui s'observe dans la composition de plus d'un débarquement enquêté sur deux, la sardinelle qui est présente dans la composition de plus d'un débarquement enquêté sur trois. Le phénomène remarquable de la composition spécifique des captures est l'exclusion de l'une de ces espèces quand l'autre est présente. Les unités de pêche *flimbote-reggae* peuvent donc choisir entre deux tactiques² de pêche en fonction de l'espèce cible convoitée. Le choix d'une tactique induit le déplacement de l'unité de pêche sur une zone distincte de celles correspondant à l'univers des possibles de l'autre tactique. Les sardinelles sont principalement capturées dans la zone située à l'ouest des îles de

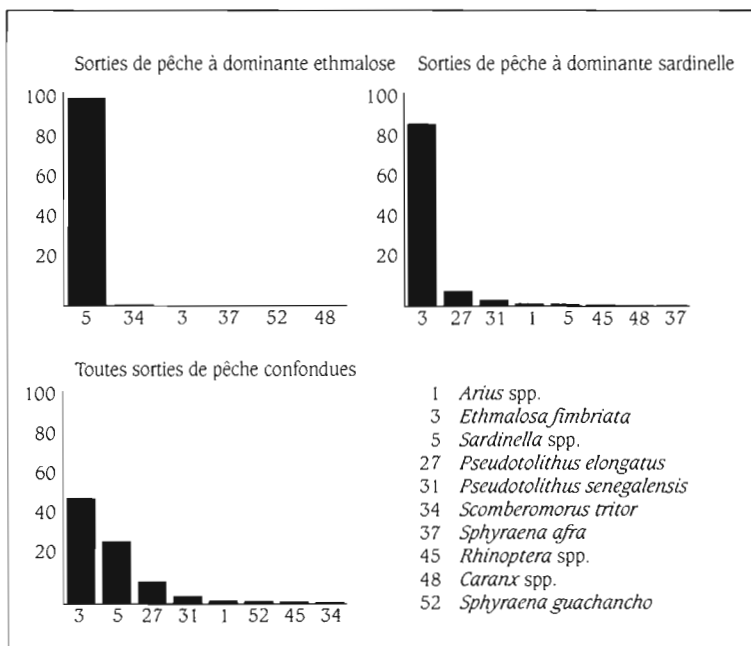


FIG. 24 — Diagramme rang-fréquence (en %) d'observations des principales espèces débarquées par les unités *flimbote-reggae* à Landréah, 1991, (ÉCOUTIN *et al.* 1995)

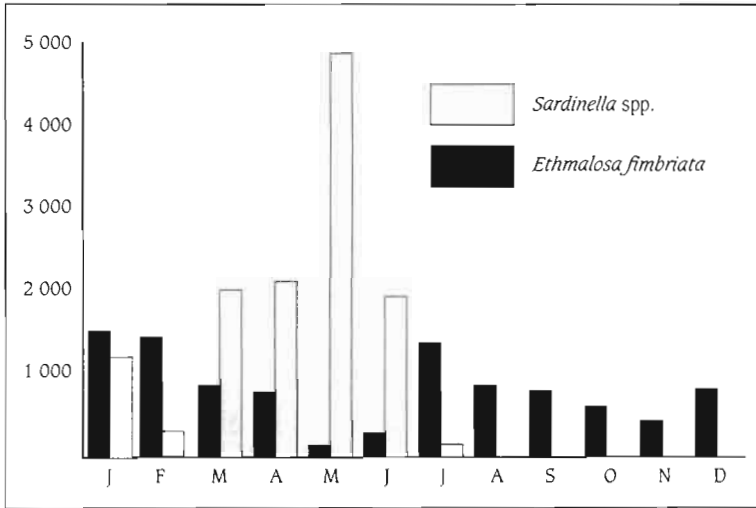


FIG. 25 — Évolution mensuelle du nombre d'individus débarqués par sortie des unités de pêche *flmbotereggae* à Landréah, 1991 (ÉCOUTIN *et al.* 1995).

Loos, mais leur disponibilité est caractérisée avant tout par la saisonnalité (fig. 25) puisqu'elles ne sont principalement capturables par ces unités que de février à mai, période de saison sèche où on note une intrusion des eaux marines vers la côte et une plus grande proximité littorale des bancs de ces petits pélagiques.

L'option sardinelle est bien une tactique puisque, au cœur de l'époque favorable à sa capture, on a pu enregistrer des débarquements non négligeables d'ethmaloses capturées par certaines unités de pêche sur d'autres zones. Il est possible d'expliquer ce phénomène par l'étude des sorties de pêche. En avril par exemple, pour certaines unités, on peut noter sur la carte des positions des coups de pêche (figure 23) un choix de zone de pêche (baie au nord de la presqu'île) très différent du choix fait par la majorité des unités sorties ce mois-là (ouest des îles de Loos). Cela confirme l'existence de deux tactiques alternatives durant une certaine période de l'année, l'une étant continue au cours de l'année, l'autre n'étant que saisonnière. Ces tactiques ne sont pas exclusives l'une de l'autre durant la saison sèche, en termes de choix, mais sont alternatives l'une de l'autre quant à la mise en œuvre de ce choix.

Les caractéristiques physiques des filets et des embarcations de ce type d'unité de pêche sont les plus variées parmi les flottilles de la pêche artisanale de Guinée, variabilité qui tient aux nombreuses différences de

L'unité de pêche
salan-founfounyi

forme et de taille des embarcations ainsi que de longueur du filet embarqué. Cette combinaison technique, numériquement la plus importante en Guinée, représenterait plus du quart des filets de pêche recensés (CHAVANCE *et al.*, 1994). L'engin de pêche appelé *founfounyi* correspond, de façon très classique, aux techniques de pêche appartenant à la catégorie des filets maillants dérivants.

Déplacement d'une unité de pêche *salan-founfounyi* vers un second lieu de pêche.



Très répandu le long de la côte guinéenne, ce filet est souvent appelé filet maillant dérivant à *bonga* ou ethmalose, l'ethmalose étant l'espèce recherchée par les utilisateurs de cette technique. L'engin présente des caractéristiques assez homogènes sur tout le littoral : chute d'environ 6 m et maillage (mesuré nœud à nœud) de 35 mm. La longueur est la seule des caractéristiques du filet sujette à variation. DOMALAIN *et al.* (1994) signalent, dans les enquêtes réalisées en 1990 et 1991, des variations de longueur moyenne entre débarcadères de l'ordre du simple au triple pour une valeur moyenne d'environ 950 m.

L'embarcation dénommée *salan* est une barque à membrures sur lesquelles viennent s'ajuster des bordés. Les *salan* sont apparus simultanément à l'activité de pêche au filet des petits pélagiques en Sierra Leone, au début du XX^e siècle. Ils ont été importés en Guinée entre les années trente et quarante, et progressivement utilisés par les pêcheurs temne migrants.

Ces embarcations sont équipées d'un tableau arrière droit leur permettant d'être quelquefois armées d'un moteur hors-bord de relativement faible puissance (maximum 15 ch). C'est généralement à l'aide de voiles à livarde qu'elles sont propulsées, s'éloignant peu des côtes. Suivant la configuration du débarcadère, les pêcheurs se servent des courants et des vents de marée pour rejoindre les zones de pêche ou les sites de débarquement (Bouju, 1995). L'équipage est composé d'un capitaine (qui peut être le propriétaire) et d'un ou parfois deux marins-pêcheurs.

Les *salan* partent généralement dans la soirée afin de gagner les lieux de pêche avant la tombée de la nuit. Le filet est laissé de deux à trois heures dans l'eau par coup de pêche. Pirogue et filet dérivent de concert en s'éloignant de la côte. Le pêcheur prend la ralingue de flotteurs dans une main et évalue, en fonction des vibrations du filet produites par le mouvement des prises, l'importance des captures. Une fois le filet remonté à bord, l'apprenti commence à démailler le poisson pendant que le capitaine barre l'embarcation. Suivant les lieux de pêche (et donc l'éloignement du site de débarquement) ou en fonction des périodes (la période lunaire joue un rôle important mais peu connu dans l'activité de ces unités), le capitaine peut décider soit de retourner vers le port pour vendre la capture réalisée, soit d'enchaîner directement sur un deuxième coup de pêche.

L'exploitation des zones de pêche (jamais très éloignées de la côte mais parfois du site de débarquement) dépend directement du choix suivant : deux sorties au cours d'une même nuit avec un coup par sortie ou deux

Sorties et zones de pêche

opérations au cours d'une seule sortie. La période lunaire — qui conditionne à la fois la lumière (phosphorescence du plancton, plus grande visibilité du filet dans l'eau) et le régime des marées (qui permet d'aller et venir entre le site de débarquement et la zone de pêche en se laissant porter par le courant et en bénéficiant de vents favorables) — constitue une des contraintes intervenant dans la tactique retenue.

Captures et espèces cibles

L'analyse de la composition des captures confirme que l'ethmalose constitue l'espèce cible des pêcheurs utilisant les filets *founfounyi*. La configuration monocible peut être présentée à partir d'un diagramme rang-fréquence (fig. 26) établi d'après le pourcentage de citations d'une espèce dans les débarquements. Ce type de diagramme montre une décroissance rapide de la fréquence observée en fonction du rang : de 45 % pour la première espèce (l'ethmalose est présente dans plus de neuf débarquements sur dix) à 1 % environ pour la sixième espèce (*Pomadasys* spp.) et 0,2 % pour la dernière (*Sphyraena* spp.). Il s'agit d'un exemple d'engin de pêche à espèce cible dominante capturant des espèces complémentaires dont la présence est significative, ces dernières ne pouvant toutefois justifier la mise en œuvre de tactiques alternatives spécifiques (ÉCOUTIN *et al.*, 1995).

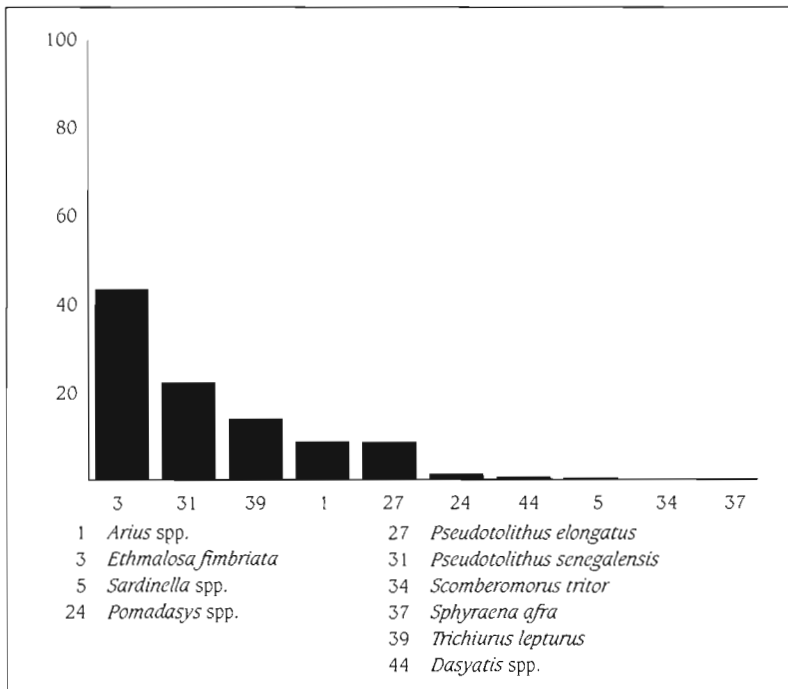


FIG. 26 — Diagramme rang-fréquence (en %) d'observations des principales espèces dans les captures des unités de pêche aux filets maillants encerclants *salan-gboya* (ÉCOUTIN *et al.*, 1995).

Les embarcations de ce type d'unité de pêche sont les mêmes que celles décrites précédemment. La catégorie des filets maillants encerclants est représentée en Guinée par trois engins de dénomination locale différente : le filet *gboya*, le filet *seki yélé* appelé aussi filet encerclant à mullet et le filet *bonga yélé* ou filet à ethmalose. Ces trois filets présentent globalement les mêmes caractéristiques techniques (SALLES, 1989). Traité comme représentant de cette catégorie, le filet *gboya* est utilisé à bord de *salan* motorisés. Les sorties de pêche se font à proximité des côtes et durent environ le temps d'une marée. L'équipage est en général composé d'un capitaine (qui peut aussi être le propriétaire) et de trois marins-pêcheurs.

L'unité de pêche *salan-gboya*

La pêche à l'aide d'un filet *gboya* s'effectue communément durant la journée, néanmoins certains pêcheurs disent sortir la nuit. Pour la mise en œuvre de ce filet maillant encerclant, le repérage visuel n'est pas indispensable et seules les contraintes liées à l'accès aux débarcadères (dont la périodicité des marées) semblent justifier des variations d'heure de sortie. En effet, la marée montante et l'étale de haute mer sont les moments les plus favorables. Les pêcheurs profitent des marées hautes pour gagner les zones de pêche situées à l'intérieur d'estuaires ou de bras de mer, en évitant la multitude de bancs de sable qui parsèment cet itinéraire. Une fois l'encerclément achevé, les pêcheurs font du bruit en frappant avec les pagaies sur la coque ou dans l'eau afin que le poisson se maille. Le capitaine reste à l'arrière de la pirogue et s'occupe du moteur si cela est nécessaire; les autres pêcheurs remontent le filet. Le démaillage occupe tout l'équipage. Le filet est replacé à l'arrière de la pirogue qui gagne une nouvelle zone de pêche. Trois à quatre lancers peuvent avoir lieu au cours d'une même sortie de pêche.

Sorties et zones de pêche

Les unités *salan-gboya* ne réalisent pas de grands déplacements entre deux coups de pêche. Il n'y a pas de recherche visuelle des bancs de poissons avant le jeté de filet. En général, les unités de pêche exploitent une même zone au cours d'une même sortie. Grâce à un savoir naturaliste acquis au cours de l'apprentissage, puis actualisé et développé par la pratique, les capitaines de ces unités savent pouvoir trouver dans chaque zone une densité de poisson suffisante justifiant l'emploi d'une telle technique. Ces zones font partie du terroir halieutique des villages et quartiers côtiers et sont fort bien connues des pêcheurs. C'est une des seules techniques utilisant des *salan* (parfois même motorisés), où l'on peut étudier une forme d'appropriation de terroirs halieutiques exploités en fonction du point d'attache des pêcheurs (village, site de débarquement). Cela

tient à la nature des zones exploitées qui jouxtent les terroirs terrestres et sont en quelque sorte perçues comme leur extension aquatique. En effet, les zones favorables à l'utilisation de ce filet se situent dans les estuaires et à l'entrée des bras de mer ; dans tous les cas, elles sont proches de la côte et des lieux de débarquement. Les zones exploitées sont toutes de faible profondeur (entre 3 et 5 m) et les fonds sont généralement vaseux.

Captures et espèces cibles

Aucune espèce ne semble dominer particulièrement la composition des débarquements des unités de pêche *salan-gboya*. À neuf catégories commerciales correspondent des valeurs d'occurrence supérieures à 1 % des citations totales : la première espèce (*Pseudolithus elongatus*) ne représente qu'un tiers des citations, la dixième (*Dasyatis* spp.) 3 % (fig. 27). On n'observe pas, à l'échelle saisonnière, de variation de choix d'espèces cibles. Les unités de pêche à filet *gboya* présentent un spectre des captures relativement large et équilibré.

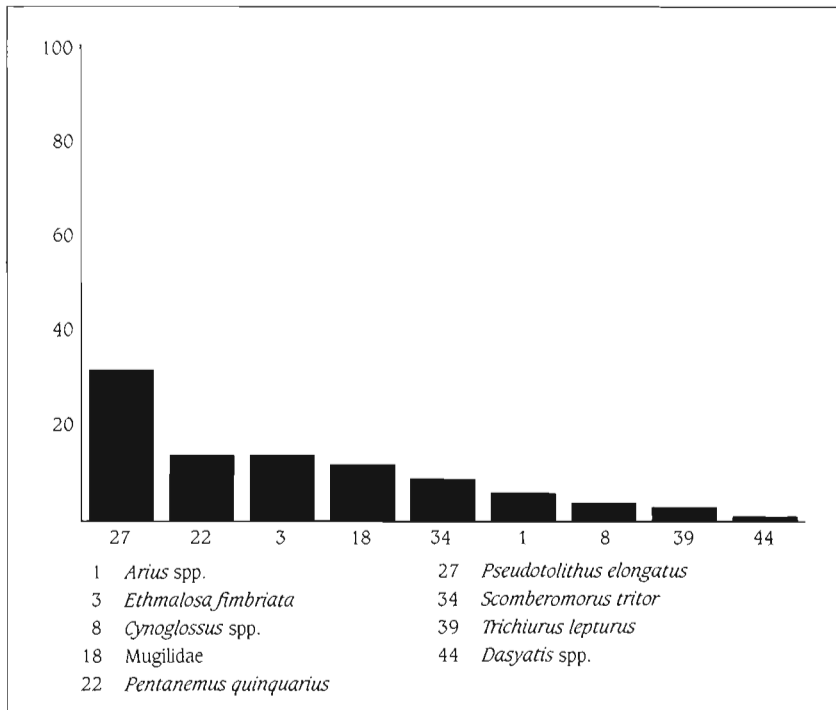


FIG. 27 — Diagramme rang-fréquence (en %) d'observations des principales espèces dans les captures des unités *salan-founfounyi* (ÉCOUÏN *et al.*, 1995).

L'unité de pêche ligne-glacière

Deux grands types de flottilles appartiennent à cette catégorie d'unités de pêche à la ligne embarquant une glacière, leurs différences portant principalement sur la forme de l'embarcation : celles dont l'embarcation est constituée par un *pampa* et celles qui utilisent le *salan-haut* (BOUJU, 1994).

Le *pampa* est un grand *salan* à étrave droite dont la longueur est comprise entre 10 et 18 m. Originellement utilisé pour le transport de marchandises, il a été aménagé au cours des années quatre-vingt pour pouvoir embarquer une caisse à glace. Le *salan-haut* est une évolution récente du *pampa* qui parfois lui a donné naissance ; en effet, une des catégories de *salan-haut* est issue d'une transformation d'un *pampa* déjà existant. Cette transformation se fait par l'ajout de bordés supplémentaires, d'un puits intérieur pour le moteur et d'un gouvernail. Convaincus, les pêcheurs construisent directement leur embarcation en fonction des critères des *salan-haut* ; ces nouvelles embarcations se distinguent des précédentes par un tableau arrière beaucoup plus large et en partie ponté. Ces deux types d'embarcation sont équipés de moteurs hors-bord dont la puissance est généralement de 25 ch, ce qui, au regard de la motorisation des flottilles de la pêche artisanale en Guinée, place cet ensemble d'unités de pêche parmi les unités à forte motorisation.

L'équipage est généralement composé de six personnes dont le capitaine et le motoriste. Tous sont pêcheurs et ils embarquent avec leurs matériels de pêche personnels dont ils sont seuls responsables.

Si, au regard de l'échelle historique, les deux types d'embarcation apparaissent comme des innovations récentes, liées d'une part à l'acceptation d'embarquer une glacière de 2 à 3 m³ (DIALLO, 1993), d'autre part à la création d'une nouvelle filière de commercialisation (orientée vers l'approvisionnement du marché international), l'exploitation halieutique des dorades et autres espèces démersales (en utilisant des lignes) est quant à elle relativement ancienne. L'exploitation de cette ressource en Guinée est connue depuis longtemps puisque décrite par HENDRIX (1985) à propos de migrants sierra-léonais et par BOUJU (1993) pour les dernières unités *boaty* de la région de Kamsar. L'organisation à bord se présentait de façon similaire à celle observée sur les unités ligne-glacière ; seul le mode de propulsion des embarcations et le mode de conservation du poisson ont changé. Ainsi, la conservation sous glace remplace maintenant le fumage anciennement utilisé sur les *boaty*.

Étant donné la nature du marché sur lequel est écoulée la production de ces unités et la nécessité d'un approvisionnement en glace régulier, seuls

Les zones de pêche

les points de débarquement de la capitale et de l'archipel des îles de Loos sont propices au développement de cette technique. Malgré des sorties de plus de cinq jours, ce n'est pas sur toute la façade maritime que l'on pratique cette pêche, mais seulement en des points particulièrement favorables. À la différence des zones de pêche anciennement exploitées par la flottille des *boaty* qui, fumant le poisson à bord, ne dépendait pas d'un intrant nécessitant une infrastructure terrestre de fabrication.

L'étude des zones de pêche prospectées par les pêcheurs à la ligne basés dans les îles de Loos (fig. 23) montre un système original de repère de ces zones comparé au système généralement observé pour l'ensemble des flottilles de la pêche artisanale guinéenne. En effet, les dénominations des zones de pêche sont référencées en fonction d'axes et de directions (fig. 28), eux-mêmes repérés selon l'alignement d'amers côtiers : villages, îles, montagnes, arbres, rochers, pylônes... Certains de ces amers n'existent plus mais leur emplacement reste identifiable et ils continuent d'être utilisés, tous les pêcheurs se souvenant de leur emplacement exact. Ils reconnaissent les zones de pêche par ce système de directions et évaluent les distances et les situations en fonction du temps de navigation nécessaire pour y accéder. Les zones, plus ou moins éloignées de la côte, sont exploitées en fonction des saisons. Durant la saison des pluies et des tornades, on n'exploite que les zones proches des côtes (aux alentours de l'archipel des îles de Loos, par exemple), les durées des sorties ne dépassent guère la journée.

Captures et espèces cibles

Si les captures réalisées sont composées très régulièrement de trois grandes catégories commerciales, les dorades, les mérours et les capitaines, une seule de ces trois catégories, celle des dorades, représente, en poids débarqué comme en valeur économique, plus de 80 % des résultats. En fonction de la qualité des produits, ces espèces sont destinées à un marché d'exportation. Ici encore, l'activité de pêche est largement tournée vers l'exploitation d'une espèce.

Une typologie spatiale de l'exploitation

³ Notamment les unités *salan-founfounyi* avec une occurrence de plus de 90 % d'ethmalose dans les captures et les unités ligne-glacière où les dorades constituent plus de 80 % de la composition par espèce des captures.

Les exemples développés ci-dessus montrent clairement une partition entre flottilles spécialisées dans l'exploitation d'une espèce cible³ et flottilles multicibles. Il apparaît également que l'ethmalose est l'une des principales ressources exploitées par la pêche artisanale guinéenne. Elle est en effet présente dans 96 % des débarquements des unités *salan-bonga yélé*, 92 % de ceux des *salan-founfounyi*, 60 % de ceux des unités *flimbote-reggae* et encore 33 % pour les filets *gboya* (ÉCOUTIN *et al.*, 1995).

Un premier découpage schématisé des diverses zones de pêche exploitées par les flottilles de la pêche artisanale guinéenne peut être proposé

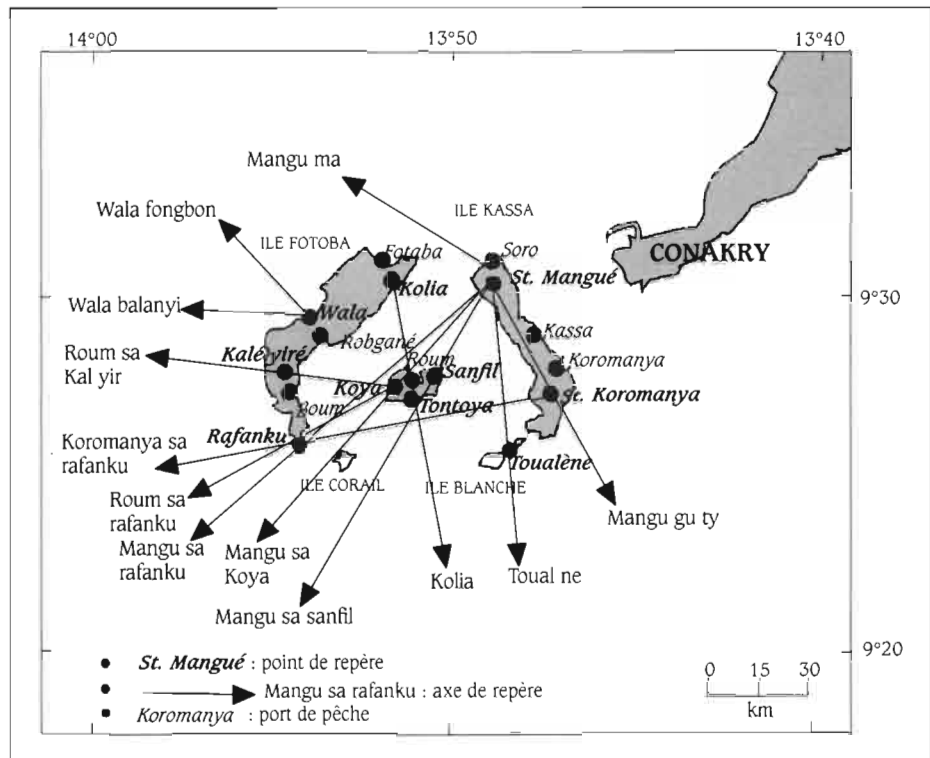


Fig. 28 — Les points et les axes de repère des différentes zones de pêche des pêcheurs à la ligne des îles de Loos (GUILAVOGUI, *comm. pers.*).

en fonction de la distance à la côte. Certes, il convient d'en cerner les limites, un tel découpage étant réducteur parce qu'il est calqué sur un seul facteur. Il ne tient pas compte des courbes de salinité qui sont dépendantes des régimes des courants d'une part et des zones d'estuaire d'autre part ; cette salinité détermine en partie les espèces qui sont accessibles localement. Par ailleurs, cette schématisation ne favorise pas les zones de recouvrement et donne l'illusion de catégories cloisonnées, d'espaces discontinus alors qu'en réalité les limites sont floues et les frontières perméables. Si ces remarques sont globalement acceptables, dans la pratique ce modèle s'avère opérationnel et a, de plus, le mérite d'une certaine simplicité et de cadrer parfaitement avec l'univers des contraintes techniques qui conditionnent fortement la mobilité des unités de pêche. Il est applicable à toutes les catégories d'unités de pêche.

En fonction de la distance à la côte, on peut distinguer les quatre espaces de pêche suivants :

– le cordon littoral, les estuaires, les bras de mer et la partie du plateau continental distante de la côte de moins d'un mille nautique et demi constituent le premier espace sur lequel évoluent les pirogues monoxyles

et les petites pirogues à membrures non motorisées, les sorties de pêche effectuées sur cet espace étant de courte durée ;

– le deuxième espace, délimité par les frontières du précédent, s'étend un peu plus vers le large, jusqu'à 2 à 4 milles nautiques de la côte ; cette bande maritime est exploitée par les pêcheurs dotés d'embarcations faiblement motorisées (*salan* équipés de moteurs de 8 à 15 ch), les sorties ne durant que quelques heures ;

– de la frontière extérieure de la deuxième bande jusqu'à 5 à 8 milles nautiques vers le large, s'étend un troisième espace parallèle à la côte ; cette aire marine est parcourue principalement par les unités de pêche plus fortement motorisées (*salan*, *yoli* et *flimbote* équipés de moteurs de 25 ch, plus rarement de 40 ch) ;

– au-delà de 8 milles nautiques et jusqu'à la limite du talus continental, un quatrième espace peut être défini. On y retrouve les unités de pêche utilisant les grosses embarcations motorisées (*pampa* et *salan-haut*), effectuant le plus souvent des sorties de plusieurs jours. Marginaux par leur nombre, les derniers *boaty* à voile exploitent eux aussi cet espace.

Une autre zonation pourrait être établie à partir des représentations fournies par les pêcheurs eux-mêmes. L'analyse cartographique des relevés réalisés (enquêtes orales auprès des pêcheurs, embarquement à bord des unités de pêche, suivi avec enregistrement automatique par GPS des déplacements et de l'effort des unités de pêche...) montre que la représentation des espaces, pour les pêcheurs, est liée aux techniques de pêche utilisées. Deux grands systèmes de représentation spatiale peuvent être distingués.

Le premier système s'appuie sur des surfaces repérées par rapport à une ligne de côte : souvent une tranche de l'espace maritime, portant le nom du village adjacent sur la côte ou dénommée en fonction de la proximité d'une île ou d'un estuaire. Ce mode de repérage est principalement utilisé par les unités de pêche utilisant les sennes tournantes, les filets maillants encerclants ou dérivants. Les zones de pêche font référence aux lieux terrestres auxquels elles sont en quelque sorte rattachées.

Le second système de représentation des lieux de pêche procède par axe de repère, axe défini par rapport à un ou deux amers côtiers (mont, village, plage, pointe, pylône ; fig. 28). C'est le long de tels axes que se situent les lieux de pêche, qui sont des espaces discontinus, extensibles, aux limites sans cesse reculées, dont la localisation précise est gardée secrète par les équipages, et qui sont recherchés pour l'exploitation pri-

vilégiée d'une espèce cible. Ce mode de repérage est entre autres celui des pêcheurs utilisant la palangrotte (recherche quasi exclusive de la dorade) ou la palangre appâtée (recherche d'espèces démersales).

En fonction des flottilles d'unités de pêche observées, l'appropriation de l'espace et des ressources, l'organisation de l'exploitation, la configuration des tactiques disponibles ne prennent pas les mêmes formes. À chacun de ces espaces ou zones de pêche et en fonction des ressources qu'on y trouve, des engins qui y sont employés mais aussi de leurs périodes d'utilisation, correspondent des statuts différenciés que le recours à la notion de technotope permet d'aborder de façon plus opératoire. À l'origine, ce concept fut élaboré par FAY (1993) et appliqué à l'analyse anthropologique des exploitations dans le secteur de la pêche artisanale du delta central du Niger. Il a été défini comme suit : « Un technotope est la combinaison d'un lieu et d'une technique de pêche particulière impliquant des savoirs et savoir-faire particuliers, durant une période donnée des cycles biologiques du poisson et des cycles écologiques du milieu. » (BOUJU, 1995).

Le recours au concept de technotope permet de dépasser les limites imposées par les définitions restrictives de zone ou territoire de pêche pour aborder, dans leur complexité dynamique, les modes d'accès à la ressource et donc les formes d'appropriation différenciées mais simultanées ou successives de l'espace halieutique par les différentes flottilles d'unités de pêche. Cela conduit à reformuler la proposition d'analyse, en termes de représentation et d'appropriation de technotope. En effet, c'est l'ensemble des composantes du technotope qui sont, tour à tour ou conjointement, l'objet de constructions stratégiques modelant les pratiques et donc l'activité.

La notion de technotope permet également d'exprimer la synergie entre le domaine des techniques (y compris des savoirs et des représentations), celui des espaces (ses différentes formes de construction par les pratiques mais aussi son découpage symbolique et social) et celui de la ressource (considérée en interaction avec son environnement) dans la différenciation des pratiques et des stratégies de pêche⁴. Elle est centrale dans la mise en perspective des modes d'exploitation en fonction d'une typologie des unités de pêche à laquelle correspond une composition particulière des ressources prélevées et une construction spatiale des zones de pêche exploitées ou potentiellement exploitables.

La notion de technotope

⁴ L'étude du domaine des techniques sous-entend celle des modes d'organisation sociale de l'activité, l'analyse des phénomènes de spécialisation socioprofessionnelle et des systèmes de valeur attachés aux divers groupes ayant des pratiques techniques différenciées. Le domaine de l'espace fait référence à des systèmes de représentation, des modes d'appropriation, des enjeux sociaux, politiques et économiques locaux, régionaux ou nationaux. Le domaine de la ressource fait référence à un ensemble de savoirs naturalistes plus ou moins partagés entre les groupes de pêcheurs et entre les individus (BOUJU, 1994).

Ainsi, deux technotopes différents peuvent géographiquement se superposer parfaitement, mais différer par les groupes de producteurs qui les exploitent à des moments différents de la journée ou de l'année en utilisant des techniques variées destinées à capturer des espèces distinctes. La même zone peut être investie par des pêcheurs utilisant de petits filets encerclants *gboya* qui capturent notamment des espèces démersales durant la journée, puis le soir venu et durant la nuit par d'autres pêcheurs capturant des *bonga* à l'aide de filets dérivants *founfounyi*. Cette distinction entre technotope et zone de pêche permet d'appréhender plus finement les phénomènes de spécialisation et de spatialisation.

L'espace halieutique physique (que l'on peut cartographier) et social (issu des représentations et des modes d'appropriation des pêcheurs) participe pleinement à la définition d'un technotope particulier, mais ne le définit pas *a posteriori*. Un technotope s'attache à un lieu, précisément ou inconsciemment délimité par les pêcheurs. La typologie des technotopes est donc pluridimensionnelle puisqu'elle permet de comparer, regrouper, distinguer ou opposer les technotopes en fonction de l'engin utilisé, de la saison, du moment de la journée, de la zone exploitée, des espèces pêchées et des représentations afférentes à chacun de ces précédents points (BOUJ, 1995). La notion de technotope permet une compréhension plus fine des études menées dans le domaine de l'appropriation sociale et économique de l'espace halieutique; elle met en évidence l'antagonisme entre certaines pratiques de pêche, notamment lorsque les composantes spatiales, écologiques ou temporelles des technotopes de deux groupes de pêcheurs se recouvrent ou ne sont pas compatibles.

Le découpage de l'espace halieutique en une multitude de technotopes ne renvoie pas à une image figée. Chaque groupe de pêcheurs développe des stratégies adaptées d'accès à la ressource pour intensifier son activité, la rendre plus productive ou pour changer de tactique en se donnant les moyens d'exploiter des technotopes auxquels il n'avait pas encore accès. C'est par cette dynamique des modes d'exploitation de la ressource que peut se comprendre l'activité des groupes de pêcheurs engagés dans la pêche artisanale en Guinée.